L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 JANVIER 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Journal quotidien, une année d'avance........$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance............$5
L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

PAQUEBOT REGULIER ENTRE LES ATTAKAPAS ET LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le bateau à vapeur NATHAN HALE, capitaine J. Harrington, fera les voyages comme paquebot régulier, pendant la saison, entre la Nouvelle-Orléans, St. Martinville, et les ports et plantations intermédiaires.
Le NATHAN HALL est presque neuf, très fort, tire peu d'eau et est bien convenable pour la navigation des lacs. Les propriétaires sollicitent une partie du patronage public. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LAFOREST & SQUIRES, 28 Vieille Levée
THOMAS WARREN,
57 Tchoupitoulas.

DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.
POUR la BALISE—Le steamer FAME, capt. C. Northup, partira positivement de la N. Orléans tous les samedis à 10 heures A.M. et de la Balise tous les dimanches à 10 heures A. M. et sera de retour à la Nouvelle Orléans le lundi soir.
Pour la Pointe à la Hache partira de la N. Orléans tous les mercredis à 10 heures, et sera de retour le jeudi soir. M. Jacques Larose informe les expéditeurs et ses amis qu'il n'épargnera aucun effort pour rendre son bateau digne de leurs encouragements.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JACQUES LAROSE, 7, Vieille Levée.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER.
BATEAU A VAPEUR PORTANT LA MALLE.
POUR BATON-ROUGE, Port Hudson, Bayou Sarah, Pointe Coupee, Tunica, Fort Adams, et les ports intermédiaires.—En conséquence d'un changement dans le transport de la malle, par cette route les jours de départ suivants ont été adoptés, savoir:
Le bateau à vapeur BRILLIANT, capitaine Hart, partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et jeudis à 10 heures du matin, et d'ici et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les mardis et vendredis à 11 heures du matin.
Le bateau à vapeur CLINTON, capitaine W. Baird, partira de la Nouvelle Orléans tous les mercredis et samedis à 10 heures du matin, pour Fort Adams et les ports intermédiaires. A son retour il quittera le Bayou Sarah tous les ... à 11 heures du matin.
PRIX DU PASSAGE—Au-dessous de Donaldsonville $2
Do. do. Au-dessus do. pour Baton Rouge et Bayou Sara 3
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
Wm. H. AVERY, 88, Gravier

Nouveaux arrangements pris par le bateau à vapeur HELEN,
(DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.)
POUR LA BALIZE—Le bateau à vapeur HELEN, capitaine Jourdan Martin, partira tous les samedis à 10 heures, arrivant la même ... à la Balize et partant de la Balize le lundi ... à 10 heures, arrivera à la Nouvelle-Orléans tous ...
POUR LA POINTE A LA HACHE—Partant de la Nlle Orléans tous les mercredis à 8 heures du matin pour la Pointe à la Hache, et sera de retour le jeudi suivant dans ...
Par ce nouvel arrangement, les passagers allant à la Balize ... le samedi, au lieu d'y arriver ...
Les arrangements et la marche de l'HELEN, sont sur ... le fait à être bateau faisant les mêmes ...
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou
ROBERT MURPHY,
62, Vieille-Levée

POUR BAYOU-SARA.—Le beau steamer neuf, BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, fera pendant toute l'année, en ... le service de paquebot régulier entre le Bayou Sara et la Nouvelle Orléans, en touchant à tous les ... Il partira de la Nouvelle-Orléans ... à 10 heures du matin, et du Bayou-Sara ... à 10 heures du matin. Ce bateau est en ... patronage du public; l'élégance de sa ... confection de sa machine, ... tous les agréments désirables ...
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
OMER LAUVE, 19, Toulouse

POUR ST. LOUIS—Le bateau à vapeur LACLEDE, capitaine Randolph, partira pour le port ci-dessus mercredi prochain, à 10 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à
BUDDECKE, WOODS & Co.
92, Tchoupitoulas.

POUR PROVIDENCE—R. I.—La barque Elise E. Williams, capt. Parker, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93, Commune.

POUR PROVIDENCE.—R. I.—Le navire HAMBURG, capt Lacraber, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93, Commune.

POUR NEW-YORK—Ligne de l'Union. Le navire paquebot JOHN MINTURN, capt. Stark, ayant la plus grande partie de son chargement à bord, partira ... le courant de la semaine. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché ...
J. W. STANTON & Co,
Eng. Magasins et Lafayette.

POUR NEW-YORK—Le navire paquebot CARTELLE, capitaine Taylor, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le ...
JAS. E. WOODRUFF,
60, Camp

POUR NEW-YORK—La barque NA... capt Smith, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira ... Pour fret s'adresser à
TOBY & ROBERT ...
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR NEW-YORK—Ligne de la Louisiane et New York—Le navire paquebot OSWEGO, capitaine Johnston, partira positivement cet après... Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
JAMES E. WOODRUFF.
60 Camp

POUR NEW-YORK—Le navire JOHN MINTURN, capitaine D. Stark, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord ...
J. W. STANTON & Co.
Encoignure Magasins et Lafayette

POUR BOSTON—Le navire PALMYRA, capt Barstow, partira sous peu. Pour fret lourd ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93, Commune.
17 jan

POUR BOSTON—Passage seulement—Le navire RIALTO, capitaine Chase, partira sous peu. S'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune
17 jan

POUR BOSTON—Passage seulement—Le navire DIADEM, capitaine Barstow, ayant toute sa cargaison engagée, partira incessamment. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis la presse à coton d'Orléans, ou à
LEVI H GALE, 93 Commune.
10 jan

POUR BOSTON—Le navire LEVI H. GALE, capitaine Thompson, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H GALE, 93 Commune
10 jan

POUR BOSTON—Le navire ONTARIO, capitaine Barstow, partira incessamment. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis la presse d'Orléans ou à
LEVI H GALE, 93 Commune
10 jan

POUR BOSTON—Le brick OTTOMAN, capitaine Hannum, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour le reste du fret, s'adresser à
RICKER & PEARSON, 62 Camp
3 jan

POUR BOSTON—La barque RUSSIA, capitaine Rogers, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H GALE,
93 Commune
27 dec

POUR BOSTON—(Ligne régulière de Boston et de la Nouvelle Orléans)—La barque paquebot WARWICK, capitaine Weeks, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
HARROD, DARING & Co,
49 Commune
23 dec

POUR BOSTON—(Ligne de Pearson)—Le navire paquebot, fin voilier, ESSEX, capt. Welch, partira après le MAURAN. Pour fret ou passage, ayant presque tout son chargement engagé, s'adresser à bord, ou à
RICKER & PEARSON,
62 rue du Camp
23 dec

POUR BOSTON—Le navire T. W. SEARS, capitaine Crowell, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
LEVI H GALE, 93 Commune
20 dec

POUR VERA CRUZ—La goëlette mexicaine JULIA, capt. F. Zaldondo, partira le 25 courant pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
BERTRAND & SISOR,
encoig. Royale et Bienville
14 janv

POUR BORDEAUX—Le beau navire de première classe NASHVILLE, capitaine Pemberton, partira pour le port ci-dessus promptement. Pour fret de l'encombrement de 200 balles coton ou passage, s'adresser à bord ou à
PIERRE POUTZ,
No. 93, rue de la Douane
17 janv

POUR NANTES—Partant positivement le 24 courant—Le navire français LE VAILLANT, capt. Giraud, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et à l'ant à bord, partira comme ci-dessus. Pour fret de 100 balles ou leur équivalent, ou passage, s'adresser à bord, ou à
JORDY & BRASIER,
10, Conti.
14 jan

POUR LIVERPOOL—La barque anglaise OCEANA, capt. Bonnyman, partira sous peu. 1000 ou 2200 barils de fret lourd, peuvent être pris en s'adressant immédiatement à
MURE & BARBER,
Eng. Royale et Canal.
30 jan

POUR LIVERPOOL.—La barque anglaise de première classe, MESSENGER, capt Wilson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à
MURE & BARBER.
8 jan

La barque BARRINGTON, capt Barton, de Boston, commencera à débarquer son chargement ce matin. Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises à la Levée. RICKER & PEARSON,
62, Camp
19 j

JEUNE GARDE A CHEVAL.

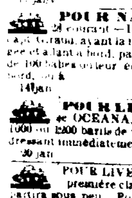

VOUS êtes prévenu que la compagnie se réunira en comité général dimanche prochain, 25 du courant, à dix heures du matin, chez le premier lieutenant. Ceux qui ne pourront y assister sont priés d'envoyer par écrit les motifs qui les empêcheraient de s'y rendre, vu que d'après les délibérations prises à cet effet dans le dernier comité, les règlemens seront mis en exécution.
Par ordre du capitaine,
Le maréchal des logis-chef,
JOUES. LEON.
21 jan

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COMMISSION ET NEGOCIANTS ..., No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

F. T. BOURNOS, ... Encoignure des rues St Louis et ... ouvert de 8 heures du matin ... soir.
11 nov

J. F. BERCIER & Co., ... EN GENERAL, No. 45, Vieille Levée, ... un assortiment de Groceries Fraîches, ... à des prix libéraux.

L. A. & W. BARBARIN, ... LEVEE, No. 38, rue de Chartres, ... assortiment général de Marchandises de Fantaisie, ... à Paris, ainsi qu'un ... pour le Militaire.

DES AVANCES seront faites sur des ... de Coton et autres produits à ... Havre et à Anvers ... MURE & BARBER,
19 nov 10, Bâtisse Musson, enc. Royale et Canal.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 21 JANVIER 1846.

OFFICIEL.
AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication, et dans chaque langue.
Nlle. Orléans, 27 décembre 1845.
Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Secrétaire d'Etat

L'ELECTION.—SES RESULTATS.

Les retours publiés dans notre journal d'aujourd'hui sont aussi complets qu'on peut l'espérer avant le dépouillement officiel des votes. Il résulte de ces retours, que M. ISAAC JOHNSON, candidat locofoco, a obtenu 341 voix de majorité sur son concurrent whig, WM. DEBUYS, et que M. TRASIMOND LANDRY l'emporte de 467 voix sur EDWARD SPARROW. Tout le ticket sénatorial des locofocos a réussi par une majorité qui varie de 200 à 500 voix. Quant aux représentans, les whigs en ont élu sept, savoir un dans le premier district, trois dans le quatième, un dans le sixième, et deux dans le septième; les locofocos en comptent onze, savoir un dans le premier, deux dans le second, trois dans le troisième, trois dans le cinquième, un dans le sixième, un dans le huitième et un dans le neuvième. Pour shérif, le général Lewis a un avantage de 43 voix sur son plus fort concurrent M. CLAIBORNE; et très probablement il sera élu, attendu que la rive droite qui vote aujourd'hui est fortement locofoco. ROBERT SPEDDEN, bon whig, excellent homme et vétéran de 1815, est sans nul doute élu coroner.

Tel est en somme le résultat; résultat triste et décourageant, tout à fait inattendu pour presque tout le monde. Les whigs sont complètement battus, et les locofocos eux-mêmes sont tout abasourdis de la plénitude de leur victoire. Ni l'un ni l'autre des partis n'avait fait entrer un triomphe locofoco en ville dans le calcul des probabilités: tous les deux sont surpris; mais chez l'un la surprise est mêlée d'abattement et de tristesse, chez l'autre au contraire elle se trahit par une exaltation presque sauvage. Ce qui s'est passé parmi nous présage malheureusement ce qui se passe en ce moment dans la campagne; et sans doute JOHNSON et LANDRY seront aujourd'hui gouverneur et lieutenant-gouverneur de la Louisiane; sans doute le locofocoïsme aura assuré sa supériorité dans les deux chambres de la législature.

Au milieu de la catastrophe, il est un épisode qui appellera le sourire sur les lèvres des plus amèrement désappointés: c'est le *succès miraculeux* obtenu par les candidats du parti Natif Américain qui arborait si pompeusement sur son drapeau le nom de M. CHARLES DERBIGNY et qui n'avait d'autre but que d'enlever à WM. DE BUYS autant de votes qu'il pourrait. Eh bien! le gouverneur des Natifs a obtenu dans la Nouvelle-Orléans tout entière *trois cent dix voix!* Voilà donc la force totale du parti Natif-Américain, accru de quelques transfuges whigs! Juste de quoi former deux compagnies de gardes du corps. [C'est fort beau sans contredit, surtout si l'on songe que, sauf M. Lavergne et M. C. D. Dufour qui avaient su rallier autour d'eux un certain nombre d'amis personnels, M. DERBIGNY a toujours été en tête de son ticket. Son lieutenant-gouverneur ne le suivait que de fort loin: il avait le tiers, là la moitié, plus loin les deux tiers de son chef de file. Quant aux autres candidats, ils se trouvaient abominablement distancés. Jamais parti n'a donné une preuve plus éclatante de sa faiblesse et de son impuissance. C'est pour lui le coup de mort.

C'est pour nous une tâche peu agréable que d'avoir à rechercher les causes de notre défaite actuelle; mais ces causes sont si évidentes qu'elles ne seront longues ni à trouver, ni à signaler. Le vote lui-même démontre pourquoi les whigs ont été battus. En 1844, dans un moment où un grand nombre de whigs étaient encore absents de la ville et où le droit de suffrage reposait sur la propriété, le vote pour la présidence ne fut inférieur que de quelques centaines de voix à celui qui a été donné hier. En vertu de la Constitution, le vote de la ville, sans même tenir compte de l'augmentation de la population, a dû s'accroître de plus de deux mille voix. Que sont donc devenus les quinze ou seize cents électeurs qui n'ont pas exercé leurs droits! La réponse est simple. Ils sont restés chez eux par suite de l'effroyable déluge qui a fondu sur notre ville pendant toute la journée. Ceux qui sont faits aux allures des deux partis parmi nous, savent fort bien qu'il est parmi les whigs un grand nombre de gens qui sont peu disposés à braver de trop fortes intempéries, tandis que les locofocos sortent en masse, quel que soit l'état de l'atmosphère. C'est là une des mille petites misères électorales. Jamais le fait auquel nous faisons allusion ne s'est produit d'une manière plus évidente qu'avant-hier, dans presque tous les districts, mais surtout dans ceux des extrémités. Nous avons la conviction que mille à douze cents voix whigs ont manqué aux polls, tandis que nos adversaires n'ont perdu guères plus de cent votes. Le natif américanisme, comme nous l'avons dit plus haut, a pour sa petite part contribué au triste résultat; mais sa part d'influence était faible à l'avance; et c'était un fort petit mal sur lequel on avait pris son parti. Malheureusement on avait à lutter contre des obstacles atmosphériques plus graves que cet obstacle insignifiant. Avec un beau temps, le ticket whig pour gouverneur serait sorti de la ville avec plus de six cents voix de majorité; les quatre candidats whigs pour le Sénat auraient triomphé, et nous aurions sans nul doute emporté douze représentans sur dix-neuf.

Si nous donnons cette explication, ce n'est pas le moins du monde pour pallier la défaite du parti; nous n'avons pas le moindre désir de l'essayer; notre défaite est complète, nous le répétons; mais au milieu de la pénible impression que nous cause ce fâcheux résultat, il nous reste une consolation; c'est que le parti whig est un parti de principes; il peut être vaincu, mais il n'en subsiste pas moins. La cause est là; pour être malheureuse, la cause n'en est pas moins juste, et il lui restera toujours des défenseurs.

LES WHIGS CRÉOLES.—Une justice qu'il faut rendre à nos amis de la Première et de la Troisième Municipalité, c'est qu'ils ont noblement accompli leur devoir, votant le ticket de leur parti et bravant le vent et la pluie pour arriver aux polls. S'ils ont été écrasés par la supériorité numérique des locofocos, la faute n'en est pas à eux. Il est malheureux qu'on n'en puisse pas dire autant des whigs de la seconde Municipalité qui ont laissé enlever par l'ennemi l'ancien Gibraltar de notre cause.

Nous avons oublié de dire hier, que MM. Ed. Barnett et Ls. Leroy réclamaient contre l'insertion de leurs noms sur la liste des 40 citoyens naturalisés.

M. St. Victor nous écrit aussi à ce sujet déclarant n'avoir jamais signé cette pièce ni autorisé personne à signer pour lui.

Nous croyons devoir déclarer, à notre tour, que ce document ne vient point de la rédaction du journal et qu'il a été inséré à notre insu.

Chronique Locale.

COUR CRIMINELLE—James Ross, convaincu d'avoir volé une montre d'argent, a été condamné à huit jours de prison.

Un nommé Ed. F. Curtis a été arrêté hier par la police de la seconde municipalité, sous une accusation d'escroquerie.

James McPherson, accusé d'avoir volé un billet de $500 au bureau de change de M. White, rue du Camp, a été examiné hier par le recorder Baldwin et envoyé devant la Cour Criminelle.

MEXIQUE—On a reçu par voie de Pensacole des nouvelles du Mexique. Il paraît, d'après les informations reçues par le Picayune, que la révolution de Parèdes a parfaitement réussi. Ayant paru le 30 décembre devant Mexico, on lui ouvrit les portes sans hésitation.

On ajoute de plus que Parèdes fut immédiatement proclamé président, et que des dépêches dirigées sur tous les points de la République annoncèrent sans retard que la révolution était terminée. L'exprès envoyé à Vera-Cruz serait, à ce qu'on prétend, arrivé avant le départ du Porpoise qui a porté ces nouvelles à Pensacola.

Il est présumable, cependant, que ces nouvelles sont prématurées. Il était fort difficile, pour ne pas dire impossible, que Parèdes put être devant Mexico le 30, vu qu'aux dernières nouvelles, (25 de Mexico) il était encore à San Luis de Potosi et son avant garde seulement à Guanajuato.

D'ailleurs, une lettre dont une maison de commerce a bien voulu nous donner communication porte, par post-scriptum, à la date du 1er. janvier, de Vera-Cruz: "Le Porpoise va partir, je r'ouvre ma lettre pour vous dire que le courrier arrive à l'instant de Mexico apporte la nouvelle que la capitale s'est prononcée pour Parèdes."

Nous pensons ... qu'on a donné des prévisions pour des réalités ... on annonce comme étant réalisé doit très ... se réaliser; mais ce n'était pas encore ...

Le chemin de fer de Clinton à Port Hudson qui avait coûté $1,...,000 a été adjugé à l'Etat pour $45,000.

LA RIVIERE OHIO—Le 10 de ce mois, il y avait 5 pieds 11 pouces d'eau dans le chenal à Louisville.

Nous voyons par le Wheeling Argus, que le steamer Richard Clayton a sauté à l'embouchure de Yellow Creek. Il allait de Nlle Orléans à Pittsburg.

DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI.
Fragment historique.

On savait vaguement vers 1672, ... que l'y avait à l'ouest de la ... dans le voisinage des grands lacs, un ... nommé Meschasébé, ou Michasipi par les ... [illegible]

l'Amérique, confia le soin de cette exploration périlleuse au sieur Joliet, négociant picard établi au Canada, homme d'esprit et de résolution, et au Père Marquette, jésuite plein de connaissances et d'instruction, qui avait vécu longtemps parmi les Sauvages.

Ces deux hardis voyageurs, accompagnés de cinq autres Français, s'embarquèrent le 13 mai 1673 dans deux canots d'écorce, sur le lac Michigan, avec un peu de blé d'Inde et quelques chairs boucanées pour toutes provisions.

Ils avaient eu le soin de tirer des Sauvages toutes les informations possibles sur ces pays; ils avaient même tracé, d'après leurs récits, une carte indiquant les rivières et leurs directions présumées, les noms des nations Sauvages à traverser et le rumb de vent à tenir dans ce voyage.

Ils traversèrent la nation des *Malhomines* ou Folles Avoines, suivirent la baie des Puans (appelée aussi baie Salée et maintenant baie Verte) dans toute sa longueur, et, prenant la rivière des Renards (*Outagamis*) par son embouchure, la remontèrent jusqu'aux villages des Miamis, Maskontans et Kikabeux.

Ils savaient qu'à trois lieues des Maskontans était une rivière se déchargeant dans celle du Mississipi; ils savaient encore que, pour y arriver, il fallait se diriger à l'ouest-sud-ouest; mais le chemin était si convert et si marécageux qu'il leur fallut des guides.

Partis des Miamis le 10 juin, les deux guides qu'on leur avait donnés les conduisirent jusqu'à un portage de 2,700 pas, les aidèrent à transporter leurs canots pour entrer dans cette rivière et s'en retournèrent, "les laissant seuls entre les mains de la Providence."

Là commençait à proprement parler leur voyage; là ils quittaient les eaux qui mènent à Québec, à six cents lieues de distance, pour prendre celles qui devaient les conduire dans des terres inconnues. Ce fut pour eux un moment solennel. Aussi, avant de s'embarquer, élevèrent-ils avec ferveur leur âme à Dieu. Puis, s'étant encouragés les uns les autres, ils montèrent en canot.

La rivière sur laquelle ils s'embarquèrent, le Ouisconsin ou Wisconsin, porte dans la relation du Père Marquette le nom de Mescousin; "elle est, suivant la même relation, fort large et fort remplie de battures à cause de son fonds de sables mouvants, et, par suite, d'une navigation dangereuse.

Après avoir navigué quarante lieues environ, à travers de nombreux îlots, il parvinrent à l'embouchure qu'ils estimaient être par le 42° 30' de latitude; et le 17 juin ils entrèrent avec une joie inexprimable dans le Mississipi.

Ils trouvèrent, en sondant, dix-neuf brasses d'eau; la largeur du fleuve fut estimée environ trois-quarts de lieue et la direction du lit jusqu'au 42° parallèle S. et S. E.

Le Père Marquette rapporte "qu'ils trouvèrent des poissons monstrueux, un desquels frappa si fort contre leur canot, qu'ils pensaient que c'était un arbre qui l'allait mettre en pièces. Ils virent distinctement un monstre qui avait une tête de tigre, le nez pointu comme celui d'un chat sauvage, avec de la barbe, des oreilles droites élevées en haut; la bête était grise, le col noir."

Ils descendirent le fleuve pendant plus de cent lieues sans voir autre chose que des bêtes et des oiseaux. Cependant "ils se tenaient fort sur leurs gardes; ils ne faisaient qu'un petit feu à terre sur le soir pour préparer leur repas, et, après souper, ils s'éloignaient de terre le plus possible et allaient passer la nuit dans leurs canots qu'ils tenaient à l'ancre sur la Rivière assez loin des bords.—Ce qui n'empêchait pas que quelqu'un d'entre eux ne fut toujours en sentinelle."

Le 25 juin ayant apperçu des traces d'hommes et un sentier battu, ils laissèrent les canots à la garde de leurs gens et furent reconnaître les sauvages. Ils avaient fait dix lieues en suivant le sentier sans rien voir et ils pensaient retourner sur leurs pas, lorsqu'au détour d'une clairière ils se trouvèrent à quelque pas d'un village, en vue des Indiens. Un moment ils sentirent leur isolement en voyant toute une peuplade dont ils ignoraient la disposition, venir à eux en jetant de grands cris. Mais ce ne fut qu'un éclair—d'ailleurs ils auraient voulu se retirer inaperçus qu'il n'était plus temps.

Heureusement c'étaient des Illinois qui, les ayant reconnus pour être français, leur firent le meilleur accueil et les prièrent de les servir auprès du gouverneur général.

Le fait est que les Iroquois commençaient à faire des courses sur leurs terres et qu'effrayés d'une guerre qu'ils sentaient ne pouvoir soutenir seuls, ils voyaient avec d'autant plus de plaisir arriver chez eux des Français qu'ils cherchaient depuis quelque temps à faire alliance avec eux.

Après les cérémonies et les présens d'usage ils reprirent leur route. Parvenus à l'embouchure du Pékitanoni (Missouri), ils en examinèrent quelque tems la direction qu'ils estimaient N. O. et cela les confirma dans l'idée qu'il serait facile par ce moyen de découvrir la mer vermeille du golfe de Californie: ainsi que l'affirmaient d'ailleurs les sauvages.

Environ vingt lieues plus bas ils trouvèrent une rivière appelée Ouabouskigou (Wabash) qui venait des terres des Chouannons. Ils se trouvaient alors, suivant leur estime, par les 36 degrés de latitude Nord.

Comme ils s'approchaient du 33e degré, ils virent au bord de l'eau un village de Mitchigamea ou ils faillirent être massacrés. Cependant ils parvinrent à apaiser les sauvages qui les conduisirent même jusqu'aux Arkansas où ils furent bien reçus.

Parvenus à ce point, ils se décidèrent à s'en retourner. Ils pensèrent qu'il n'y avait plus de doute sur la direction du Mississippi qui devait nécessairement se décharger dans le golfe du Mexique; que le but de leur voyage était donc à peu près atteint, tandis qu'en continuant ils s'exposaient à perdre tout le fruit de leurs travaux, s'ils venaient à être massacrés ou faits prisonniers.

Ils partirent donc le 17 juillet du village des Arkansas, remontèrent le fleuve Mississippi jusqu'au 38e degré, prirent la rivière des Illinois et se trouvèrent encore une fois dans la baie des Puants vers la fin de septembre.

FEUILLETON.

LES FRANCS JUGES.

II.

L'ECUSON BRISÉ.

[*Voir l'Abeille d'hier.*]

Le nouveau venu avait des cheveux plats, noirs, drus et raides; sa tête était attachée par un cou de taureau à ses épaules trapues et un peu voûtées; un regard fixe et impérieux donnait une expression cruelle à des yeux d'un gris verdâtre, dont les fibrilles s'injectaient de sang au moindre obstacle; le pli terrible de ses sourcils qui se rejoignaient et formaient une sorte de fer à cheval sinistre au-dessus de son nez recourbé comme le bec d'un vautour, son front déprimé et fuyant, ses lèvres pâles et épaisses, tout annonçait en lui une de ces violentes natures, nulles par le cœur, mais vivaces et ardentes pour la haine. Cet homme avait des mains larges et poilues qui devaient pouvoir assommer un taureau. On devinait chez lui l'implacable volonté qui brise brutalement tous les obstacles; l'orgueil impatient dont les désirs les plus aveugles tendent à se traduire en actions, et la fougue sanguine d'un caractère qui, une fois la digue rompue, n'était plus maître lui-même d'arrêter l'élan sauvage de sa colère. On sentait instinctivement en le voyant que le malheur menaçait toutes les destinées qui se trouveraient en travers du chemin de ce hautain personnage.

Les serfs étaient restés terrifiés en entendant la voix rude de l'inconnu.

Pour lui, il se tourna vivement vers Franz, son guide, et lui demanda:

—Quels sont ces hommes?

—Ne craignez rien, monseigneur, dit en hésitant le guide.

—Qui t'a dit que je craignais quelque chose? interrompit brusquement le nouveau venu, dont les sourcils se froncèrent tandis qu'un éclair de courroux passait dans ses yeux. Réponds à ma question. Quels sont ces hommes? que veulent-ils?

—Monseigneur, reprit Franz, ce sont les serfs fugitifs du gaugrave d'Herminsberg. Ce qu'ils veulent, c'est le pardon et l'oubli de leur faute, et la permission de revenir dans leurs villages.

—Les serfs rebelles d'Herminsberg, répéta le robuste chevalier, tandis qu'une expression de joie cruelle, mêlée d'inquiétude, se peignait sur son visage. Ah! ce sont ces coquins qui ont résisté au bailli de Dethmold!

Puis, faisant quelques pas en arrière, il porta à ses lèvres une petite trompe de chasse et donna un signal qui fit bientôt accourir une foule de veneurs et de traqueurs auxquels il avait auparavant ordonné de l'attendre, cachés dans les fourrés, dispersés dans les halliers voisins de la roche.

Les manteaux entr'ouverts de ces hommes laissèrent voir l'arsenal de haches d'armes, d'épieux et de couteaux de chasse dont ils étaient armés.

Leur chef sourit alors et s'avançant vers les serfs, qui l'attendaient tous, immobiles et les yeux baissés à terre, il dit froidement:

—Nous allons maintenant nous expliquer ensemble, vassaux rebelles. L'endroit est bien choisi pour tenir notre lit de justice.

—Monseigneur, dit le vieil Heino, nous ignorons quel est votre nom et votre pouvoir. Vous êtes sans doute un noble chevalier de la cour du franc-comte Othon; nous vous avons attendu sans peur pour implorer miséricorde, dans l'espoir de trouver en vous un puissant intercesseur. Nous ne sommes pas des révoltés, mais des serfs fidèles. Nous ne menaçons pas, nous supplions.

Le nouveau venu poussa un éclat de rire dédaigneux après avoir entendu cette humble requête.

—Ah! ah! s'écria-t-il, les chiens hargneux n'aboient plus si fort. La faim vous fait tirer la langue. Maintenant que vous avez l'échine à moitié rompue, à force de courir dans la vase, vous voudriez rentrer au chenil et secouer votre poil mouillé! Il est un peu tard pour revenir à l'obéissance. Ce n'est pas tout de se soumettre, quand on ne peut plus faire autrement. Il faudra que deux ou trois d'entre vous paient pour les autres.

—Mais, monseigneur, reprit Heino, nous n'avons pas touché aux représentans du franc-comte. On vous aura trompé sur ce qui s'est passé. Le noble Othon ignore sans doute les vexations et les cruautés de ses baillis, car il eût eu pitié de nous. Il eût écouté nos plaintes. Il n'a pu donner des ordres si cruels.

—Dites vos griefs; je serai juge, répondit le chevalier. Je connais les volontés du comte, et malheur aux baillis s'ils les ont transgressées.

Un rayon d'espoir éclaira les visages des serfs, qui se rapprochèrent en groupes et écoutèrent dans un silence plein d'anxiété la suite de cette scène.

Cependant le jeune gaugrave, qui avait tressailli aux premiers mots de l'inconnu, et avait fixé sur lui un regard enflammé, dit tout bas à ceux qui l'entouraient: —Fuyez, pauvres gens! fuyez!

—Pourquoi fuir, lui répondirent les serfs en le regardant avec surprise, pourquoi fuir lorsque ce haut seigneur va écouter nos plaintes pour les rapporter au franc-comte?

—Aveugles! aveugles! répéta sourdement ... Puis, s'enveloppant avec soin d'un ... de manteau qui cachait son visage, il ... comme les autres.

Le jeune guide Franz s'était ... avancé vers le cléement chevalier, et, ... devant lui, il dit d'une voix tremblante:

—Le comte Othon a ... donné une corvée extraordinaire pour démolir le château d'Herminsberg, et jamais la porte d'un ... ne s'était fermée sur ... de nous, car le ... gaugrave était doux pour ses serfs. Nous avons ... vous voyez mon père Heino, ... et souffrant; un de ses bras ... cette corvée il se fut tué, et ... besogne; alors j'ai offert au ... Il a refusé, et parce que le vieillard ... sa tâche, il l'a fait mettre au ceps. ... vu les pauvres vieilles jambes ... deux planches qui les brisaient ... [illegible]

—Il eût dit ainsi que moi, répliqua le chevalier, que si l'on écoutait tous les prétextes des paresseux, on n'obtiendrait pas de corvée d'un seul serf, tous seraient malades ou infirmes. La tâche fixée doit être faite.

—Dieu veuille, monseigneur, dit gravement Heino, que vous ne sachiez jamais ce que c'est que de voir souffrir un des vôtres sans pouvoir lui porter secours.

—Ces serfs se mêlent de raisonner! interrompit l'inconnu en haussant les épaules. Ah ça! mon fidèle guide, puisque tu es si mécontent de n'avoir pas fait double besogne, je te recommanderai au bailli, et désormais tu auras double part de corvée et de taille, ajouta-t-il avec un sourire méchant et railleur.

Cette froide cruauté fit tressaillir les malheureux fugitifs, et leurs regards inquiets épièrent le nombre et les dispositions des chasseurs qui accompagnaient leur étrange protecteur.

—Continuez votre défense, poursuivit le juge improvisé.

—Nous n'avons plus rien à dire, repartit Heino. Si un fils est coupable pour avoir voulu aider son père infirme, le mari qui a chassé de sa hute le bailli qui outrageait sa femme, les serfs qui ont fui pour ne pas se laisser vendre et disperser dans d'autres fiefs, parce que, pour eux, se séparer de leurs familles c'était mourir,—tous sont coupables. Mais je ne croirai pas qu'un noble comte westphalien ait ordonné de vendre ses vassaux comme un troupeau de bétail avant de le lui avoir entendu dire à lui-même.

—Eh bien! crois-le donc, serf audacieux! s'écria l'inconnu, dont la colère empourpra le visage, car je suis Othon, le franc-comte de Lippe, et puisque vous m'avez surnommé l'Ours, je veux être pour vous aussi terrible que l'ours même pour les chasseurs qui le manquent.

La foudre serait tombée au milieu des serfs qu'ils n'eussent pas été plus effrayés qu'à l'aspect de ce maître vindicatif et altier qui les tenait en son pouvoir.

—Eh bien! avais-je tort de te dire que tu nous trahissais! murmura Mathias à l'oreille de Heino consterné. Tu as attiré l'Ours dans notre terrier, et cette pélerine, avec son visage d'ange et sa malice de serpent, nous a livrés comme une espionne.

Tous les fugitifs étaient tombés à genoux devant le seigneur qui avait sur eux droit de vie et de mort.

Conrad seul était resté un instant debout, et le regard d'Othon s'était arrêté sur lui; mais ses deux voisins, saisissant ses bras d'un geste soudain, lui firent plier de force le genou.

Après une minute de silence menaçant, le comte de Lippe reprit la parole:

—Mes maîtres, dit-il, vous ne saviez pas à qui vous aviez affaire. Maintenant à mon tour de vous dicter mes conditions. Une aveugle soumission à mes ordres peut seule vous mériter le pardon que vous implorez. Je devrais vous vendre à cette heure comme des rebelles et des prisonniers de guerre, car je ne tiens pas à conserver un nid de rebelles aux portes de Dethmold. Cependant vous pouvez me donner une preuve d'obéissance en échange de laquelle je vous ferai grâce. Alors vous ne seriez pas séparés de vos mères, de vos femmes et de vos filles.

—Parlez, monseigneur, dit Heino. Pour l'amour de ces faibles créatures, nous obéirons.

—Vous devez savoir où s'est réfugié le gaugrave d'Herminsberg, votre ancien maître, poursuivit Othon. Je n'ai pu l'atteindre. Mais espions n'ont pas su flairer sa piste. Dénoncez le secret de sa retraite et je vous pardonnerai.

A ces paroles Conrad se recommanda à Dieu, car il se crut perdu. Mais l'impétueux Mathias ne lui laissa pas le temps de douter de la fidélité de ses serviteurs.

—Je vous jure, monseigneur, dit-il au franc-comte, que nous ignorons tous ce qu'est devenu le gaugrave. Mais je le saurais, que je ne dénoncerais pas son asile et ne livrerais pas mon maître.

—Voilà donc cette soumission dont vous vous vantiez! s'écria Othon avec violence; votre jugement sera prompt. J'en suis sûr, vous savez où est le gaugrave, race de vipères, et vous redressez la tête pour siffler votre air de révolte au moment où mon pied est déjà levé pour vous écraser; mais la torture vous le fera bien avouer où est Conrad. Quand le pied rougi de vos filles et de vos fiancées s'emboitera dans le brodequin de fer et que vous entendrez leurs cris, vous vous rappellerez peut-être ce que vous ignorez maintenant.

Les serfs ne bougèrent pas, ils gardèrent encore le silence, mais leurs visages prirent une expression menaçante, et Mathias ramassa son arc qu'il avait laissé à terre.

En ce moment ils entendirent, au milieu du silence, un frôlement dans le taillis qui, couronnait la roche, là séparait des pierres d'Externstein, antiennes idoles saxonnes, et la pélerine battue improvisée.

Tous les yeux se tournèrent de ce côté.

Sur la lisière du taillis apparut une jeune fille pâle et faible encore, vêtue de la robe brune des pélerines, et accompagnée de deux vieilles femmes qui avaient veillée.

La beauté de la pélerine était merveilleuse, mais elle avait surtout un caractère étrange pour ces sauvages habitans de la Westphalie.

Sous sa pâleur éclatait un teint légèrement cuivré, mais chaud comme l'or aux lumières. Ses grands yeux, profonds et noirs comme le jais, brillaient sous l'arc pur de ses sourcils; leur expression mélancolique vait posséder le prestige magnétique de l'œil fauve des tigres et des serpens. Un sillon bleuâtre serpentait sous ses yeux comme un signe de souffrance.

A la vue de cette jeune femme, le franc-comte devint calme et froid. Elle étendit une main vers lui:

—Monseigneur Othon, dit-elle d'une voix qui résonna comme un timbre d'or et dans un langage étrange mieux, étranger à tous les assistans, ne soyez pas inflexible. J'ai promis à ces pauvres gens leur grâce pour prix de l'hospitalité généreuse qu'ils m'ont donnée.

—C'est impossible, Irène, répliqua le comte dans la même langue.

—Impossible! répéta-t-elle avec force, tandis que ses beaux sourcils se fronçaient légèrement. Voulez-vous donc me faire mentir à ma parole! mais non, je ne prierai pas en vain pour eux. Ma protection sera pas impuissante, n'est-il pas vrai, Othon!

—Vous voulez que je pardonne à des serfs révoltés, Irène!

—Ils veulent rester vos vassaux, vous-même, monseigneur, reprit la pélerine; ils ne se révoltent pas contre vous, ils vous seront fidèles; mais ils ne veulent pas se voir, eux et leurs enfans, accouplés comme des chiens et traînés au marché pour y être vendus à un maître étranger. Les bêtes fauves même ne se laissent pas arracher leurs petits, et le lion défend sa lionne.

—C'est mon droit, dit durement le comte. Ces manans sont ma propriété, mon bien, mon fief.

—Mais c'est une loi barbare, reprit vivement Irène, que celle qui permet de briser ainsi tous les liens de famille, de séparer violemment ceux que Dieu a béni l'union chrétienne et auxquels il a donné connu une âme; de disperser au hasard l'aïeul, le père et l'enfant.

—Folle! ces misérables sont-ils de même espèce que nous! interrompit le comte. Allez-vous comparer le marc impur, la lie du tonneau au généreux vin du Rhin qui chante dans nos hanaps d'argent.

—Monseigneur Othon, grâce et miséricorde pour ces fugitifs, répliqua fermement Irène. J'ai engagé ma parole. Je vous garantis leur soumission. Hâtez-vous! car je vous apporte des nouvelles d'Italie qui ne souffrent pas de retard.

—Des nouvelles d'Italie! s'écria Othon. De bonnes sans doute, Irène.

—La grâce de ces serfs d'abord. Ensuite nous parlerons de mon voyage, monseigneur.

—Eh bien soit! dit le franc-comte avec le regret d'un tigre qui verrait sa proie s'échapper sanglante de ses griffes. Mais vous êtes femme, Irène, et conséquemment crédule aux apparences. Vous croyez à leurs belles protestations d'obéissance. Mon je veux en obtenir une meilleure preuve.

Il se tourna alors vers les serfs et leur dit d'une voix éclatante:

—La protection de cette noble dame s'est étendue sur vous comme un bouclier, fils de Caïn. Vous ne serez ni vendus ni décimés. Je mets une seule condition à la grâce, que je vous accorde. Votre gaugrave, en embrassant le parti de l'impie Henri, l'empereur déchu, a encouru l'excommunication, ainsi que son digne maître, et le pape Grégoire VII a délié de leur serment de fidélité tous les sujets et vassaux de ces sacriléges.

Une terreur singulière se peignit alors sur tous les visages hâlés des serfs. Une ondulation insensible dispersa leur groupe, et Conrad, toujours caché dans son manteau troué, vit, avec un sourire méprisant, la plupart de ces pauvres diables s'éloigner de lui comme d'un pestiféré et le laisser isolé, ce qui le désignait nécessairement à l'attention du franc-comte.

Mathias seul se rapprocha de lui et murmura à son oreille ces mots: Fuyez, monseigneur! glissez-vous dans le taillis! tout à l'heure il ne sera plus temps.

Othon suivit de l'œil tous ces mouvemens, et ses yeux s'arrêtèrent avec une vague expression de défiance et de soupçon sur l'archer et son maître.

—Maintenant, reprit-il avec le sourire railleur et cruel qui lui était familier, vous allez tous, serfs d'Herminsberg, renier votre serment de fidélité au gaugrave retranché de la communion des fidèles, si vous n'êtes pas des païens, si vous n'êtes pas venus aux roches d'Externstein pour y adorer les idoles des anciens Saxons!

—Nous sommes tous bons chrétiens, monseigneur, et nous ne reconnaissons plus notre seigneur excommunié, dit Heino d'une voix tremblante, tandis que des larmes coulaient sur ses joues ridées.

—Bien, s'écria Othon, et pour prouver la loyauté de vos paroles, vous allez tous fouler aux pieds les armoiries du gaugrave. Werner, traînez ici l'écusson des seigneurs d'Herminsberg, que nous devions faire briser aujourd'hui devant la porte du château par la hache du bourreau, et jetez-le contre cette pierre.

Les serfs pâlirent à l'idée de cet outrage contre un insigne qu'ils avaient appris à vénérer dès leur enfance. Ils hésitaient à commettre cette profanation et ils se consultaient du regard, en contemplant d'un air de pitié et de douleur le jeune gaugrave sombre et immobile, qui semblait n'avoir plus ni oreilles pour entendre ni yeux pour voir.

Werner, le veneur, revint bientôt, traînant un large écu, splendidement armoirié, sur le fond duquel brillait en couleur d'or sur outremer l'image de l'Herman saxon, armé de pied en cap et étouffant entre ses genoux la louve romaine. On lisait au-dessous cette devise en lettres rouges: "Meurs, mais ne fuis".

L'écusson, jeté violemment sur la roche, rendit un son retentissant et lugubre.

—Tiens-toi debout, ta hache d'armes à la main, devant cet écusson, Werner, dit le comte, et le premier qui refusera d'obéir, tu le frapperas; entends-tu bien?

W... ... a ... regarder le troupeau des ...

Son regard ne quittait plus le jeune homme, obstinément caché dans son manteau.

Sur un geste du comte, les serfs s'avancèrent en frémissant vers l'écusson, et le foulèrent aux pieds, mais presque avec terreur, comme s'il eût été rougi au feu ou qu'il eût dû se briser en éclats à ce contact honteux.

Les serviteurs du comte riaient et battaient des mains, trouvant le spectacle amusant.

Quand tous eurent posé l'empreinte de leurs pieds sur le noble écusson, ce fut le tour de Conrad. Le malheureux jeune homme n'avait pas bougé. On eût dit que l'humiliation l'avait pétrifié dans son manteau. Il était comme absent de cette scène. Mais le comte lui cria:

—A ton tour jeune drôle! Tu es bien hardi de te faire attendre ainsi.

Conrad n'entendait pas.

—Ah ça! si tu es perclus, je vais te dégourdir les jarrets avec mon fouet de chasse, dit Othon.

Et il fit un pas vers lui, le fouet levé.

Conrad tressaillit, et, sans regarder le comte, rejeta son manteau en arrière, il s'avança ... calme, les yeux toujours baissés, ... d'un pas ... grave.

Les serfs regardaient, silencieux comme des statues, la respiration suspendue.

Arrivé devant l'écusson, le jeune homme s'agenouilla, et, le contemplant avec des yeux mouillés de pleurs, il prononça d'une voix grave les paroles de la devise:

Meurs, mais ne fuis!

Puis, par un mouvement leste et imprévu, il se releva, se précipita sur la hache d'armes de Werner, la saisit à deux mains, et après l'avoir fait tournoyer au-dessus de sa tête, il la rabattit et fit voler en éclats l'écusson deshonoré.

—Ah! tu t'es enfin trahi, beau sire, s'écria le franc comte triomphant. Ecuyers, saisissez le gaugrave Conrad.

Une meute d'écuyers et de veneurs se jeta sur le jeune maître d'Herminsberg, et en un instant il fut terrassé et garotté comme un criminel.

—Eh bien! ton orgueil t'a fait tomber dans le piège, damoiseau étourdi lui dit Othon.

Conrad ne répondit pas.

—Pour avoir la vie, demandes-tu grâce comme tes serfs? Renonces-tu à servir l'imbécile Henri, me cèdes-tu ton fief d'Herminsberg? poursuivit le comte.

Alors Conrad le regarda fièrement et répondit:— Vous oubliez Othon, que je suis gentilhomme et que je n'ai pas oublié la devise de ma famille: Meurs, mais ne fuis. Céder, c'est fuir. Se trahir soi-même, c'est fuir!

Othon, furieux, se tourna vers le veneur Werner, et lui dit brusquement:

—Partez avec ces serfs et votre prisonnier pour Dethmold. Que demain justice y soit faite du traître. Toute ma chasse vous accompagnera. Je reste seul ici.

Conrad ne dit que ces mots:—Que Dieu me venge! Puis il fut entraîné par les serviteurs du franc-comte, qui chassèrent devant eux toute la troupe des serfs, hommes et femmes, à coups de fouet de chasse et disparurent bientôt dans le sentier.

Dix minutes après, on n'entendait plus le moindre bruit de pas. Il ne restait sur la roche que le comte Othon et la belle Irène qui avait assisté, comme une spectatrice impassible, à cette scène douloureuse.

EMMANUEL GONZALES.

(*La suite à demain.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.
MARDI SOIR, 20 JANVIER 1846.

COTON—Arrivé depuis le 16 courant, 12,890 balles. Expédié dans le même laps de temps, pour Gottenburg 400 balles, Havane 491, New-York 175, Boston 389, Baltimore 475 ensemble 2,161 balles; ce qui occasionne un accroissement dans le stock de 10,128 balles, laissant en mains, y compris tout ce qui se trouvait à bord de navires non encore expédiés ce jour, un stock de 131,490 balles.

ETAT DU COTON.

1845 Septembre 1er. Stock en mains....		7,356
Reçu cette semaine..............	12,890	
Arrivé antérieurement..........	441,4..	
		454,775
		462,331
Expédié cette semaine........	2,161	
Expédié antérieurement........	328,671	
		330,672
Stock en mains, ce soir 20 janvier,		131,490

Dans notre revue de vendredi dernier, nous avons remarqué que les transactions en coton avaient été limitées, et que les prix penchaient en faveur des acheteurs. Les mêmes dispositions existent aujourd'hui; les acheteurs faisant leurs efforts pour obtenir un avantage de ½ cent, sur toutes qualités au dessous de fair. Les ventes de samedi se sont élevées à 3,800 balles. Hier, il ne s'est rien fait à cause du mauvais temps, et aujourd'hui, 3,000 balles seulement ont changé de mains, ce qui fait un total pour ces trois derniers jours, de 6,800 balles, qui se divisent comme suit:

600 balles @ 6; 115 @ 6¾, 145 @ 6¾, 127 @ 7¼; 37 @ 7¾, 135 @ 7 1/16, 913 @ —, 11 @ 11; 456 @ —; 383 @ 6¾, 441 @ 7¾, 82 @ 7; 51 @ 7¼, 68 @ 7 3/16, 300 @ 6¾, 410 @ 6¾, 54 @ 8½; 230 @ 6¾, 61 @ 6¾; 312 @ 6¾, 400 @ 6¾, 40 @ 6¼; 37 @ 6¼, 30 7¼ cents la livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPI.

Ordinary to good ordinary...	6 @ 6¼
Middling..........	6½ @ 6¾
Middling Fair..........	7 @ 7¼
Fair..........	7½ @ 7¾
Good Fair..........	8½ @ 8¾
Good and Fine..........	9 @ 0

TABAC—Il ne se fait aucune transaction. Le marché est toujours dans le même état d'inactivité dans lequel il est tombé depuis quelques semaines. Nos cours ne peuvent être considérés que comme étant nominaux. Inférieur, 2 @ 2¼; ordinaire, 2¾ @ 3¼ cents, bon, 3¾ @ 4¼ cents, beau, 4½ @ 5¼ cents, choix 5½ @ 6 cents par livre.

Arrivé depuis le 16 du courant, 163 boucauts, expédié point.

ETAT DU TABAC.

1845 Septembre 1—Stock en main......		7,072
Arrivé cette semaine........	163	
Arrivé antérieurement.......	8,0..	
		8,...
		15,079
Expédié cette semaine......		
Expédié antérieurement......	12,309	
		12,309
Stock en mains, ce soir 20 janvier.		3,...

SUCRE—Les ventes s'élèvent depuis notre dernière revue, à environ 600 boucauts, aux anciens cours, soit de 4½ @ 6½ cents par livre, suivant la qualité. L'approvisionnement sur la levée est assez abondant, il y a un peu plus de dispositions à réaliser. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente sur plantation.

SUCRE DE LA HAVANE—Pas de changement à signaler. Nous cotons: Brun, 6¾ @ 8¾ cents, Blanc 11¼ 12 cents par livre.

MELASSE—Il y a eu bonne demande pendant ces trois derniers jours. Les prix sont bien soutenus de 21¼ @ 21½ cents par gallon. La plus grande partie des arrivages ont été vendues. Le prix sur habitation est de 17 @ 18 cents par gallon, avec quelques ventes.

FARINE—Le marché est très très incertain et restera dans cet état probablement longtemps encore. Il s'est fait des ventes de Ohio, à $5 par baril, avec une nouvelle tendance à la baisse, car il y a désir de réaliser, le stock s'accumulant constamment. Nous ne pouvons pas coter le marché pour le moment.

PRODUITS DE L'OUEST—L'abondance des arrivages pendant ces trois derniers jours, a rendu le marché très incertain. Il serait très difficile de se prononcer sur l'aspect de cette branche de notre commerce. Nous devons nous borner à noter ici les prix auxquels les dernières ventes ont eu lieu. PORC, Mess $14, Prime $13. BŒUF, très calme, peu de ventes, Mess $10 par baril, Prime $7 50 @ $7 75 par baril. GRAISSE, 7 @ 8 cents par livre, suivant la qualité. BACON, il y a peu de demande aux anciens cours, qui ont une tendance à la baisse, plats côtés 7¼ cents, épaules 7 cents, jambons 7¼ @ 8 cents, enveloppés et au sucre 8 @ 10 cents par livre. BEURRE DE L'OUEST 10 @ 16 cents par livre, suivant la qualité. FROMAGE 7 @ 8¼ cents par livre. Ces deux articles sont calmes.

WHISKEY—Le marché a été très calme depuis notre dernier rapport. Les prix ont baissé. Rectifié 21 @ 21¼ cents par gallon, ordinaire 22 cents.

GRAINS—Le temps a été contraire aux transactions de maïs, qui sont par petits lots, de 51 @ 53 cents par boisseaux. Il y a bon approvisionnement sur le marché. Avoine 31 @ 32 cents boisseau en grenier. Rien en blé.

CAFÉ—Il y a meilleure demande depuis l'ouverture de la navigation. Nous cotons 7¼ @ 7¾ cents pour le Rio suivant la qualité. Il ne se fait rien dans les autres dénominations.

SEL—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente de cargaison depuis notre dernier rapport. Les ventes au détail se font aux cours précédents.

CHANGE—Nous n'avons aucun changement à signaler. Nous cotons: Sterling 7 @ 7¼ pour cent de prime; francs 5 32½ @ 5 36¼; New York à 60 jours 1¾ @ 2 ¾ pour cent d'escompte; checks ¾ @ 1 pour cent d'escompte.

FRETS—Nous nous référons à nos cours ci-bas, n'ayant aucun changement à signaler.

FRETS.

COTON......	Pour Liverpool.......	13/32 @ 7/16d la livre.
do	Pour Havre...........	¾c ... la livre.
do	Pour New-York.......	$1 75 @ $0 — p. ball.
do	Pour Boston..........	¾c. par livre.
TABAC......	Pour Cowes, &c.......	Point d'embarquement.
do	Pour Londres, direct...	Point d'embarquement.
do	Pour Hamb. et Brême.	Pas de navires.
do	Pour Liverpool.......	40s. parb.
do	Pour Havre..........	$10 — @ — — le bct.
do	Pour New-York.......	$4 50 @ — — le bct.
do	Pour Boston.........	$5 — @ — — le bct.
do	Pour Philadelphie....	$5 — @ $5 50 le bct.
SUCRE ET MELASSES—Ports du Nord.		
do	De la côte...........	$4 50 @ $5 — par bct.
do	De la ville...........	$3 50 @ $3 75 par bct.
BACON......	Pour New-York.......	Point d'embarquement.
do	Pour Boston.........	Point d'embarquement.
PORC......	Pour New-York.......	Point d'embarquement.
do	Pour Boston.........	Point d'embarquement.
FARINE.....	Pour New-York.......	$1 ...... par baril
do	Pour Boston.........	60 @ 60c... par baril
PLOMB......	Pour New-York.......	... @ ... do
do	Pour Boston.........	... @ 30 do
CHANVRE....	Pour New-York.......	$7 50 @ $7 75 la bl.
do	Pour Boston.........	$5 — @ — — la bl.

Le bateau de la malle CLINTON, pour Bayou Sara, Fort-Adams, la côte et les lieux intermédiaires, partira aujourd'hui Mercredi, à 10 heures.
21 jan W. H. AVERY.

Le bateau de la malle BRILLIANT, pour Bayou Sara, la côte et les lieux intermédiaires, arrive aujourd'hui et repart Jeudi, 22 courant, à 10 heures du matin.
21 jan W. H. AVERY.

AVIS—Ni le capitaine ni les consignataires de la barque AMALIA-DE-TRIESTE, venant de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
W. F. VREDENBURGH & Co,
21 jan 30, Vieille Levee

L'ECHO DES FEUILLETONS.
LE No. 11 du JOURNAL DES JOURNAUX—Suite de Mlle de Romans, une nouvelle intitulée Mlle Brun, par Mme Ch. Raybaud, gravure représentant une scène du Mlle Brun. Gravure de modes pour dames.
Dans le quatrième numéro de l'Echo des Feuilletons, l'administration se propose de publier un joli roman d'Alexandre Dumas.
M. DE LA PLACE, Directeur.
21 jan Bureau l'Abeille, rue de Chartres 81.

MARCHANDISES SECHES A PRIX REDUITS.
L... ... vendent maintenant pour clore leurs affaires d'automne et d'hiver, les marchandises suivantes:—Robes ou coupons d'Ecosse, très riches; cachemire à bas prix; ... laines; draps à bas prix, de indiennes françaises, ... de laine; glaises, fonds noir. ... Un grand assortiment de toilettes de bal ... selines pour robes. COUVERTURES ... bitations, au prix coûtant; chemises ... pour femmes et hommes, bas en laine ...
Les articles ci-dessus et tout ... d'hiver seront vendus à des prix ...
C. M... & Co.
21 jan 22 Chartres, ... Douane

5 PIPES et 6 ½ baril de baleine,
5 do baile de sperm, 7 barils vin d'Oporto,
12 demi pipes et 5 quarts vin de madère,
5 demi pipes vieux do,
5 ... supérieur vin d'Oporto,
2 caisses indigo, 2 boucauts figues,
15 sacs poivre, 1100 ...
231 ... [illegible]

ELECTIONS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
DISTRICTS REPRESENTATIFS.

	1er	2nd	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	Total
Gouverneur.										
W. Debuys, w.	212	331	736	488	553	225	240	168	207	3030
Isaac Johnson,	229	503	860	433	625	175	184	330	92	3431
Lieut. Gouverneur.										
E. Sparrow, w.	223	353	764	439	476	214	236	147	195	3037
T. Landry,	224	489	884	432	703	186	196	351	107	3504
Sénateurs.										
D. F. Burthe, w.	219	337	749	404	405	209	189	104	134	2750
R. Hunt, w.	217	354	768	416	451	201	209	122	142	2879
R. Preaux, w.	209	337	739	403	581	211	223	133	149	2915
F. Gardère, w.	218	339	746	417	607	222	249	142	169	3109
P. Soulé, (élu)	224	481	797	413	707	189	198	373	127	3507
John M. Bell, (élu)	239	484	8..	412	646	166	171	349	127	3421
Ch. Dannoy, (élu)	219	475	796	416	680	179	215	364	157	3501
Th. J. Durant, (élu)	223	468	882	399	604	168	183	353	186	3339
Representans. 1er DISTRICT.										
D. Byrne, w.	215	—	—	—	—	—	—	—	—	215
J. W. Smith, w. (élu)	222	—	—	—	—	—	—	—	—	222
Geo. T. Ross,	215	—	—	—	—	—	—	—	—	215
J. N. Lea, (élu)	230	—	—	—	—	—	—	—	—	230
2nd. DISTRICT.										
J. B. Walton, w	—	330	—	—	—	—	—	—	—	330
H. Lathrop, w.	—	368	—	—	—	—	—	—	—	368
H. B. Kelly, (élu)	—	461	—	—	—	—	—	—	—	461
J. N. Carrigan, (élu)	—	427	—	—	—	—	—	—	—	427
3me. DISTRICT.										
J. G. Hunt, w.	—	—	666	—	—	—	—	—	—	666
A. C. Ballitt, w.	—	—	744	—	—	—	—	—	—	744
R. M. Graham, w.	—	—	715	—	—	—	—	—	—	715
Sam. Locke, (élu)	—	—	782	—	—	—	—	—	—	782
W. J. Veson, (élu)	—	—	810	—	—	—	—	—	—	810
Th. B. Eastland, (élu)	—	—	838	—	—	—	—	—	—	838
4me. DISTRICT.										
Th. Zacharie, w (élu)	—	—	—	422	—	—	—	—	—	422
H. D. Ogden, w. (élu)	—	—	—	430	—	—	—	—	—	430
P. W. Farrar, w. (élu)	—	—	—	392	—	—	—	—	—	392
R. Richardson,	—	—	—	380	—	—	—	—	—	380
G. Schmidt,	—	—	—	364	—	—	—	—	—	364
R. M. Carter,	—	—	—	361	—	—	—	—	—	361
5me. DISTRICT.										
J. Béant, w	—	—	—	—	429	—	—	—	—	429
N. Garlie, w	—	—	—	—	351	—	—	—	—	351
V. Burthe, w	—	—	—	—	393	—	—	—	—	393
Ch. Gayarre, (élu)	—	—	—	—	497	—	—	—	—	497
F. Calongne, (élu)	—	—	—	—	507	—	—	—	—	507
L. St. Martin, (élu)	—	—	—	—	527	—	—	—	—	527
6me. DISTRICT.										
A. Pilié, w (élu)	—	—	—	—	—	253	—	—	—	253
J. Watkins, w	—	—	—	—	—	236	—	—	—	236
T. Théard, (élu)	—	—	—	—	—	231	—	—	—	231
Ch. Morel,	—	—	—	—	—	230	—	—	—	230
7me. DISTRICT.										
Jules Camard, w (élu)	—	—	—	—	—	—	192	—	—	192
B. Beauregard, w (élu)	—	—	—	—	—	—	177	—	—	177
J. E. Holland,	—	—	—	—	—	—	149	—	—	149
H. Boulet,	—	—	—	—	—	—	151	—	—	151
8me DISTRICT.										
Octave LeBlanc, w	—	—	—	—	—	—	—	111	—	111
S. S. Relf, (élu)	—	—	—	—	—	—	—	262	—	262
9me DISTRICT.										
W. C. C. Claiborne, w.	—	—	—	—	—	—	—	—	120	120
S. Wiltz, (élu)	—	—	—	—	—	—	—	—	171	171

Un bienfait à l'humanité.—Le MAGICAL PAIN EXTRACTOR de Connell, ce merveilleux remède reconnu par tous ceux qui en ont fait usage, est le plus étonnant spécifique connu contre toute blessure produite par le feu. Nous garantissons la guérison dans les cas suivans, sous peine de rembourser l'argent: brûlures, éruptions cutanées, crevasses, scrofules, mal d'yeux, érisipèles, hémorroïdes, &c.
Le véritable remède se trouve au No. 30, rue Poydras.
21 janv

NLLE ORLEANS, 15 janvier 1846.
Messieurs les Editeurs de l'Abeille.
Messieurs—Ayant vu dans votre journal l'avis du MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE DALLEY, je craindrais manquer au public si je ne rendais témoignage en faveur de ce remède précieux. J'ai été pendant plusieurs années victime des plus affreuses souffrances pour avoir eu les pieds gelés et parfois ces douleurs étaient insupportables. En décembre dernier je me procurai une boîte de cet onguent et en fis usage, et je me sentis soulagé immédiatement. J'en a également fait usage avec le même succès pour des éruptions cutanées. J'ai aussi été le témoin de ses effets merveilleux dans le cas de brûlure, &c. Toutes les familles, les individus et particulièrement les marins devraient toujours en avoir une boîte.
C. J. HIORTH.
Contre maître de la barque Epervier
N. B. Faites attention de vous procurer le véritable Dalley au 151, rue Chartres

Décédé hier matin, à 5 1/2 heures PAUL P. ARMAS, fils de feu Félix de Armas. Les amis et connaissances de la famille Armas et Alpuente sont priés d'assister sans autre invitation, à son convoi et enterrement qui aura lieu ce matin à 9 1/2 heures
Son corps est exposé chez Mde Vve F. Alpuente, encoignure Remparts et Dumaine.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIÉS.
Navire à vapeur New York, Phillips, Galveston, Hawthorn & Woods
Brick Virginia, Jordan, New York, F P Beck
Brick Berceras Barkman, Gottenbourg, Jenkins & Tiger
Brick Hope Howes, Shaw, Havane, Jno Alexander
Goel Eutotas, Kelly Havane, Jno Alexander
Goel France A Seward, Boye, Aransas par la Mobile, Andrews et Deway

ARRIVÉS.
Navire Tennessean, Pray, de New York
Navire Manchester, ——— de Liverpool.
Navire Aesto, Cook, de Bordeaux.
Barque Envoy, Ketrick, de Greenock.
Barque Henry Gibon, McGarragher.
Barque Amelia, Genaurevich, de Bordeaux par la voie de la Rochelle
Steamers Louisville, Coleman, de Louisville.
Cora, Kimball, de Louisville.
Rainbow, Selleck, de Bayou Sara.
Alex Scott, Sturgeon, de Louisville.
Fort Wayne, Scott, de Cincinnati.
Belle Air, Sharp, de Portsmouth.
Victress, Thomasson, de Donaldsonville.
Hevin, Martin, de la Balize.
Manitou, Boardman de Cincinnati.
Clinton, Baird, de Fort Adams et Bayou Sara.
Fame, Northrup, de la Balize.
Dove, Ball, de St Louis.
Grundy, Fowler, de Nasville.

OCCASION RARE.
On offre à vendre à des conditions avantageuses, un des plus jolis MORCEAUX DE TERRE aux environs de la ville et à vingt minutes de marche de la Bourse. Ce morceau de terre contient 18 beaux Terrains, dont six de clef, mesurant ensemble 90 pieds de face, sur 314 de profondeur, les autres 12 mesurant de 30 à 31 pieds, sur 100 de profondeur. Ce morceau de terre qui forme presque un îlet, est le plus élevé sans contredit des environs de la ville, et est établi en jardin, avec à peu près 300 arbres fruitiers. Il y a dessus une bonne maison de quatre appartements à l'encoignure Prieur et Columbus, cuisine, écurie, puit, &c., le tout en bon état. On peut se faire de très bon revenus pour quiconque voudrait y donner son attention avec un petit capital, et peut bien faire vivre à l'aise une grande famille. Le dit îlet est à un îlet de l'Esplanade, derrière la propriété de M. Bringier, et est renfermé par les rues Prieur, Kerlerec, Columbus et Rocheblave. S'adresser à ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur.
P. S. On pourrait y faire un magnifique verger, qui donnerait de très belles rentes. 21 jan

AVIS AUX MILITAIRES.
LES membres du Yager Band informent respectueusement les militaires de la Nouvelle Orléans, qu'ils se sont formés en corps qui sera connue à l'avenir sous le nom de NEW-ORLEANS BRASS BAND, et que s'étant pourvu d'un bel uniforme, ils seront à même de faire de la musique pour les militaires, les corps civils, les bals, réunions et sérénades.
On pourra laisser un mot au magasin de musique de M. John Landner, No. 47, rue de Chartres, à celui de M. B. Casey, encoignure Douane et Camp, ou chez M. C. Hopt, chef d'orchestre du corps, No. 257, rue Conti, et le corps de musicien se rendra au lieu et à l'heure qu'on désirera l'avoir.
21 jan—6t

COUR DE PAROISSE dans et pour la ville et paroisse d'Orléans—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge—1644—La Compagnie d'Améliorations et de Banque de la Nouvelle Orléans, demandant une dissolution de charte—Il est ordonné par la Cour, que toutes les personnes intéressées déduisent, le 2 février 1846, à 9 heures et demie A. M., ou avant le jour susdit, les raisons pour lesquelles les commissaires de la Compagnie d'Amélioration et de Banque de la Nouvelle Orléans, ne seraient pas autorisés à faire le compromis demandé par B. Marigny, ainsi qu'il est expliqué dans la pétition desdits commissaires, déposée en cour le 17 janvier 1846.
Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, le 17 janvier 1846.
LOUIS R. COURTIN,
21 janv—3 en10 Député Greffier

EN débarquement du navire Talma, et la barque Amelia, de Bordeaux, à vendre par les soussignes
300 barriques vin rouge, différentes qualités; 106 bls vin blanc do; 50 bls vinaigre vin blanc; 200 paniers champagne, 10,000 bouteilles à vin, vides; 400 caisses à vin vides, contenant 12 bouteilles chaque; 100 caisses prunes et abricots à l'eau de vie; 50 caisses framboises au jus; 100 paniers anisette; 2 caisses champignons; 15 demi pipes eau de vie, J J Dupuy; 7 quarts do do; 5 demi pipes vieille eau de vie de champagne 1825; 4 quarts do do 1825, à vendre par W. F. VREDENBURG & Co.
21 jan 30 Vieille Levee

MIEL—10 barils 1ère. qualité, de la côte, à vendre par DARAN, QUETROUZE & Co.
21 janv 11 et 13 St. Louis

CHAMPAGNE—300 paniers de la célèbre marque de la cle, importation récente, à vendre par WOOD & SIMMONS,
21 janv 60, Magasins

CAFE JAVA—300 sacs en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS,
21 janv 60, Magasins

INDIGO—15 surons Caracas, à vendre par WOOD & SIMMONS,
21 janv 60, Magasins

THE—300 caisses assorties, à vendre par WOODS & SIMMONS,
21 janv 60, Magasins

CERISES à l'eau-de-vie—75 caisses à vendre par WOOD & SIMMONS,
21 janv 60, Magasins

HUILE d'olive—50 caisses, à vendre par WOOD & SIMMONS,
21 jan 60, Magasins

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Amelia, venant de Bordeaux:
24 barriques vin rouge St. Julien, Médoc, 1844,
24 barils vin blanc haut Sauterne.
G. M. LUCAS,
21 janv—15 rue Bienville No. 20.

VIEUX COGNAC SUPERIEUR—13 quarts de pipes Castillon, de 1825; 5 demi pipes idem; 77 quarts de pipes idem, de Ph. Godard & Co., le tout ayant droit au drawback, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
21 jan 17 et 19, St. Louis

BOUTEILLES—60 paniers bouteilles à vin, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
21 jan 17 et 19, St. Louis

ABSINTHE—50 caisses absinthe Suisse, de la marque Dubied père et fils, de Couvet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
21 jan 17 et 19, St. Louis.

SARDINES—1000 caisses et demi-caisses des marques de A. Cambs et de Coulée & Martin, de La Rochelle, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
21 jan 17 et 19, St. Louis.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—... en débarquement de la barque ..., à vendre par ...
21 jan

SUCRE DE LA HAVANE—... supérieur; idem brun et jaune, de la Havane, ... magasin, par
21 jan L. CANTIN 46 Gravier

TABAC—146 balles Tabac ... capes et tripes, ... par ...
L. CANTIN, 46 Gravier

VENTE PAR LE REGISTER.

Succession de François Gaienne.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.
MERCREDI vingt-et-un janvier 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 30 juin 1845, il sera vendu, pour le compte de la succession de François Gaienne, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:
Deux lots de terre situés dans la Seconde Municipalité, dans l'îlet compris entre les rues Nayades, Prytanée, Erato et Thalie, et désignés par les Nos. Un et Deux sur un plan particulier fait par Henry Moellhausen, architecte, en date du 8 août 1845, et ayant au pied américain, les dimensions suivantes, savoir:
Le lot No. 1 ayant 33 pieds 11 pouces et 2¾ lignes de face à la rue Thalie, la même largeur sur la ligne du fond et une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 5¼ lignes; ensemble les bâtisses qui sont dessus.
Le lot No. 2 est contigu au lot No. 1 et mesure 30 pieds de face à la rue Thalie, la même largeur sur la ligne du fond et une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 5¼ lignes.
Conditions de la vente.—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque, et en cas de non-paiement à échéance, lesdits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testaments

Succession de veuve Jean-Baptiste Funel
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS
SAMEDI vingt-un février 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 janvier 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de veuve Jean Baptiste Funel, la propriété ci-après décrite:
Un Lot de Terre situé au faubourg Marigny, rue d'Amour, entre les rues Musique et des Poètes, mesurant 30 pieds de face à la rue d'Amour, sur 120 pieds de profondeur; ensemble la maison y construite.
CONDITIONS—Une moitié comptant et la balance à un mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, assuré par hypothèque sur la dite propriété, et en cas de non paiement à échéance, portant intérêt à raison de huit pour cent par an.
Acte de vente devant Félix Percy, notaire public.
W. F. C. DUPLESSIS
21 jan—3 Register des Testaments

Vente sans réserve de Propriétés de Valeur, Esclaves, etc., sur le Bayou Lafourche
Succession d'Elizabeth Mills, décédée
AVIS.—Il sera vendu à l'enchère publique ... soussigné juge de la Cour des Preuves ... de la dite paroisse, lundi le 9me jour de ... cent quarante-six, à dix heures du matin à ... résidence de William Field, décédé, et de ... beth Mills aussi décédée, dans la dite paroisse ... droite du bayou Lafourche, à vingt-et-un ... milles au-dessous de la ville de Thibodeaux ... ment connu comme le Moulin de Field ... priétés réelles et personnelles délaissées par ... beth Mills, consistant d'ustensiles de ... charrettes, chevaux, bœufs, instruments ... machine à vapeur, cent têtes de bétail ... bateau appelé le Maid of the Lake ... bœufs), plusieurs bateaux à fret, chaloupe ... les esclaves suivans:
1o. SAMUEL, nègre, agé d'environ quarante ...
2o. CAUCARD, nègre, agé d'environ trente ...
3o. MELLY, agée d'environ vingt cinq ans ... quatre enfans HANNAH, agée de huit ans, JOE, ... ans, et deux enfans jumeaux.
4o. MATHILDE, agée de vingt trois ans et ... HENRY, de dix-huit mois.
5o. JUDY, négresse de ... ans.
6o. ROSE, négresse de vingt ans.
7o. PENNY, griffe de dix-huit ans.
8o. CLOE, négresse de vingt cinq ans.
9o. MINAH, négresse de cinquante cinq ans.
10o. BEN, griffon, agé d'environ douze ans.
11o. NOEL, nègre de soixante-deux ans.
TERRES.
1o. Un morceau de terre avec une bâtisse et autres améliorations dessus, à vingt-un ou vingt deux milles au dessous de la ville de Thibodeaux mesurant ... arpents plus ou moins de face par quarante de profondeur, borné en haut par le canal Field et en bas par les terres de la Compagnie du Canal Barataria.
2o. Un morceau de terre situé dans la dite paroisse, sur la rive droite du Bayou Lafourche à vingt et un ou vingt deux milles au-dessous de la ville de Thibodeaux étant la résidence de la famille; contenant quatre ... arpents plus ou moins de face, par quarante de profondeur borné en haut par les terres de Archibald M. Evers et en bas par les deux arpents de face qui viennent d'être ... de manière que le canal sur la ligne inférieure constituera une partie du morceau de quarante arpents.
Ce morceau a une bonne maison, une bonne cuisine, des bâtisses, un moulin à scie et d'autres améliorations et est cultivé en partie, en sucre et maïs &c.
3o. Onze autres morceaux mesurant chaque cinq arpens plus ou moins de face, sur quarante de profondeur, à vingt-deux ou vingt trois milles au dessous de Thibodeaux, situés dans ladite paroisse, sur la rive droite du bayou Lafourche—Ces onze morceaux forment, à présent un seul morceau borné en haut par les terres du canal Barataria et de Lafourche, et en bas par celles de John Wilson ou de la Veuve Ogier; mais pour la commodité des acquéreurs ils seront vendus par lots de cinq arpens de face sur quarante arpents de profondeur chaque.
4o. Un autre morceau dans ladite paroisse à environ vingt-six milles au-dessous de la ville de Thibodeaux, sur la rive droite du Bayou, mesurant cinq arpents plus ou moins de face par quarante de profondeur, borné en haut par les terres de la succession Girod et en bas par celles d'Emmanuel Boutte père.
TERMES ET CONDITIONS
Les terres payables par quarts, en tous et chacun des mois de Mars des années 1846, 1847, 1848 et 1849. Les esclaves payables par tiers en tous et chacun des mois de mars des années 1846, 1847 et 1848. Les propriétés personnelles payables tous les ... au-dessous de dix piastres comptant, et ... au dessus ... moitié en mars 1846, l'autre moitié en mars 1847. Les terres et les esclaves restants spécialement affectés et hypothéqués jusqu'à parfait paiement.
Tous les adjudicataires devront donner des cautionnements satisfaisants et les sommes non ponctuellement payées porteront un intérêt de huit pour cent à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.
JAMES M'ALLISTER,
21 janv—1 Juge

L'Echo des Feuilletons.—No DEUX.
UNE nouvelle intitulée: Le Morne au Diable, par E. Sue—gravure représentant une scène de ce feuilleton. Gravure de modes pour dames.
La semaine prochaine nous ferons remettre à nos abonnés le No 11 du JOURNAL DES JOURNAUX.
M. DE LA PLACE, Directeur,
20 jan Bureau de l'Abeille, 81, Chartres

GRAINE—126 barils et 60 barils 1ère. qualité, en débarquement et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co
21 janv 92, Tchoupitoulas

MR. AUGUSTE DE CHATILLON prévient respectueusement les personnes qu'il a l'honneur de connaître, et aussi le public, que son atelier est transféré rue Royale, 163, maison de la librairie, entre Toulouse et St. Pierre. Ayant, pour des portraits exposés au Musée Royal du Louvre, reçu une médaille d'or en 1836, une seconde en 1837, il croit devoir s'appuyer de ces titres pour se recommander à la bienveillance des habitans de la ville.
Il se charge de faire les portraits en pied de grandeur naturelle, ou réduits à toutes les dimensions désirées; les portraits en pied d'hommes idem idem, les portraits avec les mains et ceux en buste idem idem.
Peintre de tableaux d'histoire et de tableaux de genre, il peut décorer un boudoir ou un appartement à la mode de Paris, par des figurines sur les portes ou des sujets au plafond; toutes ces peintures pourront se changer de place.
Il composera pour les dames leurs initiales pour broderies et tous les dessins de costumes soit de fantaisie, soit des diverses époques de l'histoire, dont elles pourraient avoir besoin pour les bals costumés, en ayant dessiné pour les théâtres de Paris.
AUG. DE CHATILLON,
19 jan—4 Rue Royale 163, maison de la librairie.

DENIS COUTEAUD, MARCHAND-TAILLEUR, No 35, encoignure Vieille Levée et Bienville, a l'honneur d'informer ses amis et le public que s'étant assuré les services de M. Picot, si avantageusement connu en ville, il continuera, comme par le passé, à faire toutes espèces d'habillements qui sous le rapport de la coupe et du fini ne laisseront rien à désirer. Ses prix sont des plus modérés.
Il a aussi le plaisir de faire savoir à ses nombreux amis qu'il vendra aux prix les plus réduits, les articles suivans provenant des derniers arrivages d'Europe et du Nord.
Paltos, Redingotes, Pantalons, Gilets, Chemises, &c.
19 jan—60

PERDU—Un paquet de papiers, parmi lesquels un billet tiré par Dominick Madden, à l'ordre de John Innes (non-endossé) et protesté pour non-paiement, marqué "no varietur" par W. Y. Lewis, notaire public, et de la somme de cinq-cent-cinquante piastres. Comme ce billet n'est de valeur qu'aux propriétaires, celui qui l'a trouvé est prié de le laisser au No. ..., rue de Chartres, ... recevra une récompense.

BOTTES, ... [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurances Maritimes de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1846.
L'ELECTION annuelle des directeurs pour cette institution aura lieu au bureau de la Compagnie, encoignure Camp et Commune, le lundi 2 février 1846, entre 11 heures A. M. et 1 heure P. M.
GEORGE C LAWRASON,
21 janv Secrétaire

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES ENTRE LA NLLE. ORLEANS ET CARROLLTON.
Nouvelle Orléans, 14 janvier 1846.
L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à leur bureau, encoignure des rues Canal et Carondelet, lundi 26 janvier, à 4 heures et demie P. M.
Les actionnaires sont priés d'être ponctuels, vu que des affaires importantes leur seront soumises.
Par ordre.
14 janv—12 ADOLPHE LAYET, Secrétaire

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES NEGOCIANS,
Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1846.
A UNE assemblée du bureau des directeurs de cette institution, tenue le 13 courant, un dividende semi-annuel de 10 pour cent ou $3 par action a été déclaré, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, le ou après vendredi, 16 courant. JOHN PEMBERTON,
14 janv—10 Président

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS
Nlle-Orléans, 13 janvier 1846.
L'ELECTION de douze Directeurs pour l'année 1846, aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi 2 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.
14 jan—3f en 15) G. LEGENDRE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Negocians.
NLLE ORLEANS, 13 JANVIER, 1846.
A L'ASSEMBLÉE annuelle des Directeurs de cette Institution, tenue le 13 courant, les personnes suivantes ont été élues comme Directeurs pendant l'année courante:—

Messrs	C. TOLEDANO,	P. POUTZ,
	E. B. HARRIS,	Ph. PERREY,
	B. O. VIGNAUD,	P. MASPERO.
		JOHN PEMBERTON.

Et à une assemblée spéciale du Bureau des Directeurs tenue ce jour, M. John Pemberton a été élu Président de cette Institution, et M. John A. Wayshaus, secrétaire
14 jan JOHN PEMBERTON, Président.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 10 janvier 1846.
AVIS est par le présent donné qu'une élection de onze directeurs, de la part des actionnaires, pour servir durant l'année courante, aura lieu à la maison de banque, le lundi vingt-six janvier courant, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi.
12 janv R. M. DAVIS, caissier

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN—Nlle. Orléans, 10 janvier 1846.
UNE assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Océan, aura lieu au bureau No. 45, rue du Camp, lundi, 2 février prochain, pour l'élection de neuf directeurs pour continuer la liquidation des affaires de la dite compagnie.
10 jan—pd CHS. BRIGGS, secrétaire.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, le 5 janvier 1846.
L'ELECTION annuelle des Directeurs par les actionnaires, aura lieu à la maison de Banque, lundi, le 2 février prochain, entre les heures de 10 du matin et 2 heures midi.
6 jan FRED FREY, caissier.

L. H. RICHARD, 33 rue de la Douane, au 1er, encoignure Chartres, a reçu par le Nashville, du Havre, les articles suivans qu'il offre à vendre en gros, à des prix raisonnables.
5 Caisses Barreges et Balzorines soies et laine, grandes Nouveautés.
Coutils fils, dessins nouveaux,
Mérinos draps d'été noirs, Paturle, Lupin & Co,
Ginghams à carreaux et rayures,
Mouchoirs Batiste coton à rivière et ourlets,
Châles & Echarpes Barreges à la Mode,
Dentelles fil blanches et noires, et imitation Malines,
Jaconnat français, dessins nouvelle,
Chapeaux paille d'Italie, pour dames.
Crêpes, Voilettes, noires et blanches.
L. H. RICHARD.
11 jan

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son bureau rue St. Louis, No. 8, près de la Levée ayant un vaste emplacement, il se chargera de recevoir en magasinage, toutes sortes de marchandises à des conditions libérales.
Nouvelle Orléans, 2 janvier 1846 P. F. COMER.
Références
MM. J. B. BLACHE,
GEORGE PARDOW Jr. & Co.
CHAS TOWNSEND & Co.

MOULINS A SUCRE.
UN Moulin à sucre, cylindres 16 pouces diamètre et ... pieds de long.
Un Moulin à sucre, cylindres 24 pouces diamètre et 5½ pieds de long.
Un Moulin à sucre, cylindres 24 pouces diamètre et ... pieds de long.
Un Moulin à sucre, cylindres 26 pouces diamètre et ... pieds de long.
Les moulins à sucre ci-dessus, provenant de la célèbre manufacture "Allaire" et sont à vendre à des conditions raisonnables, par ROBERT DYSON,
... janv—2e 86 Commune.

AU GRAND LUCULLUS,
RUE TOULOUSE, NO. 28, NOUVELLE-ORLEANS.
De la table à l'Amour,
De l'amour au combat.
FÉLIX BOUSQUET,
A L'HONNEUR de donner avis à ses amis, à messieurs les habitans, avec ou sans famille, ainsi qu'à messieurs les voyageurs, qu'ils trouveront dans l'établissement qu'il ouvrira MERCREDI, QUATORZE FEVRIER 1846, une table somptueuse, parfaitement servie, et les mets les plus recherchés.
Des lits neufs et des chambres spacieuses, bien aérées sont d'un confort exquis.
Une table d'hôte sera servie à neuf heures pour le déjeuner et à trois heures pour le dîner.
M. F. B. recevra les commandes pour la ville et la campagne.
En sa qualité de dégustateur, M. F. B. aura une cave bien assortie.
Tout respirera chez lui l'ordre et l'abondance, malgré la rigueur des prix.
13 jan—1m

MERLE, BEYLLE & Co., rue Tchoupitoulas No. 78, offrent à vendre
1500 barillets clous petits et grands, 150 caisses fer-blanc X 1/3; blanc de plomb pur, No. 1, plomb de chasse et en barres, assortis, 10 barils saleratus; 230 paniers huile d'olive de Nice; 650 caisses thé poudre à canon et impérial, de 6 et 16 livres chaque; 5 caisses indigo de Manille, 3 surons idem de Caracas; 30 doms. caisses langues de bœufs; 25,000 sacs en pitre, de deux boisseaux et demi; 50 caisses kirsh de la forêt Noire; 100 paniers champagne; 1 poinçon whiskey irlandais; 2 quarts cognac ..., barillets graisse fraîche de Cincinnati, 100 balles coton supérieur; 100 caisses fromage de Cincinnati, balances patentées de Dearborn, pour le sucre, le coton et le tabac; et balances pour lettres.
20 janv

A VENDRE en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
100 barils vin blanc haut Sauterne,
12 barriques vin rouge.
200 caisses de 12 bouteilles vin blanc haut Sauterne 1838.
50 do do 24b do vin blanc do do
25 do vin rouge Chateau Lafitte 1840.
25 do do Chateau Latour do
25 do do Chateau Margaux, do.
25 do do Chateau Leoville do
300,000 bouchons pointus, à vendre par POUGET FILS
20 janv 147, Royale, entre St. Louis et Toulouse

LES soussignés offrent à vendre en magasin, les articles suivans reçus de Bordeaux et de Marseilles par les derniers arrivages:
250 paniers huile grandes bouteilles, J. Pingand, 200 do 1/2 do; 50 do bouteilles vides; 20 caisses curaçoa, 65 do kirsh, 360 do absynthe différentes marques, 250 do anisette assorties, 75 do capres; 30 do cornichons, 150 do vin rouge St. Julien &c, 100 do do muscat de Frontignan, 200 do liqueurs grandes, 1/2 et 1/4 de bouteilles. 75 do eau de fleurs d'oranger, 50 do eau de Cologne, 10 do Vermouth 10 do eau verte, 20 estagnons eau de fleurs d'oranger, 5 do eau de rose, 10 balles bouchons à vendre par
LOISON & SILVESTER,
20 janv 26, Chartres

EAU DE VIE—Reçu directement de la Rochelle et à vendre par les soussignés
10 demi pipes eau de Vie d'Alex. Seignette, fine pivoiry,
10 do do do do
5 quarts do do vieille 1836,
5 do do do 1822, en douane en ayant droit au draw back, à vendre par
LOISON & SILVESTER,
20 janv 26, Chartres

FABRIQUE DE COUTELLERIE.
J. P. LASSERRE,
Rue de Condé, No. 49, en face la rue Madison,
A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général, qu'actuellement il fabrique des RASOIRS dont il garantit la qualité. Il fabrique également les instruments de chirurgie, de dentiste et vétérinaire, objets de jardinage et tout ce qui a rapport à son art, bandages confectionnés selon l'importance des cas. Le soussigné ancien de M. Cormier, bandagiste herniere, de Paris, s'oblige à satisfaire les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance. Il reçu un assortiment de tous les articles ci-dessus et autres.
Fait ne réparations d'armes en tout genre. En 1834, la Société Royale Académique des Sciences de Paris, lui décerna une médaille d'argent. 27 dec—1m

RUE DE CHARTRES, No. 109, ENTRE CONTI ET ST.-LOUIS.
... CHAUSSURES POUR DAMES ...
LE soussigné a l'honneur d'informer les Dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient d'ouvrir son nouveau magasin.
Les Dames trouveront chez lui, un assortiment complet de chaussures, en première qualité, et du plus nouveau goût.
Toutes commandes seront confectionnées dans le plus bref délai, et de manière à mériter de plus en plus le patronage que les Dames ont toujours bien voulu lui accorder.
GALLOIS, cordonnier pour Dames.
Anciennement, rue Royale, No. 75
19 nov—3 m Maintenant, rue de Chartres, No. 109
Nouvelle Orléans.

CHAUX—300 barils chaux fraîche de Missouri, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
19 jan 92 Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux et pièces, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
19 jan 92 Tchoupitoulas

CHANDELLES de l'Ouest—50 caisses chandelles, en débarquement et à vendre par BUDDECKE WOODS & Co,
19 jan 92 Tchoupitoulas

CHANVRE—60 balles chanvre passé au serein, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
19 jan 92 Tchoupitoulas

IMPORTATION Directe, de mousseline Suisse, Via; Mousseline gaze pour robes, blanche et en couleur, unie et à raies; mousseline pour rideaux brodée et ..., soie, à vendre par colis par Fs. PERRIER,
19 j 60, Bienville.

REÇU par le Nashville du Havre—3 caisses Jaconats français; 3 do ginga de Jacquard, 2 do ... unis, à vendre par Fs. PERRIER,
19 j 60, Bienville.

BRODERIES Suisse—Mantilles, écharpes, ... et cols, reçus par le navire Nashville du Havre, à vendre par Fs. PERRIER,
19 j 60, Bienville.

ABSINTHE Suisse et Kirsch, reçu par le Nashville, à vendre par Fs. PERRIER,
19 j 60, Bienville.

EN débarquement du navire Talma, capt. ..., venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc et Graves, Blanquefort,
25 barriques vin rouge St. Julien Médoc 1841,
6 caisses de demi bouteilles vin rouge ... et ... capsules,
6 do do vin blanc do
... paniers bouteilles vides, à vendre par
J. T... 69, St Louis

[illegible]

WM. AVERY, 88 Gravier